

Natura 2000



Lettre d'information

Vallée du Loir

2015





Cuivré commun - landes - aérodrome de la Flèche

Edito

Avec un Document d'Objectifs validé le 19 novembre 2008 et une animation engagée depuis 2009, le site Natura 2000 de la Vallée du Loir est arrivé aux termes de ses 5 premières années d'animation.

Pour le volet agricole, ce ne sont pas moins de 30 exploitants qui ont contractualisé des Mesures Agro Environnementales territorialisées pour un montant alloué de 574 580 €. Ce sont également 9 contrats Natura 2000 qui ont été montés pour 343 794 € et 7 Chartes Natura 2000 signées.

Fort d'un bilan encourageant, le site repart pour une nouvelle période d'animation permettant de poursuivre les actions en faveur de la biodiversité au sein du site de la vallée du Loir.

La structure porteuse de cette animation, qu'est le Syndicat Intercommunal du Loir, a été reconduite lors du dernier Comité de Pilotage, dont j'ai été élu Président.

Le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir poursuit sa mission d'accompagnement du SILoir pour la préservation de la biodiversité de la Vallée du Loir, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles de notre territoire.

2016 est l'occasion de relancer la démarche sur le territoire et de proposer de nouveaux projets pour les 5 prochaines années à venir.

Claude JAUNAY
Président du Comité de pilotage
Natura 2000 Vallée du Loir



Roselière à la Réserve Naturelle Régionale des Marais de Crémieu / La Flèche

Natura 2000 Vallée du Loir

« de Vaas à Bazouges »

Le site Natura 2000 FR5200649 « Vallée du Loir de Vaas à Bazouges » a une surface de 4018 hectares et son périmètre très linéaire correspond au lit majeur du Loir et à deux de ses affluents, Les Cartes et Le Gué Cartain. Des extensions à ce périmètre sont proposées et sont actuellement à l'étude en Préfecture.

Ce site concerne 15 communes, une en Maine-et-Loire, la commune nouvelle de Baugé en Anjou, et toutes les autres en Sarthe.

La « vie » du site Natura 2000 a évolué récemment avec l'entrée de la Région comme nouvelle autorité de gestion des fonds européens au côté de la DREAL.

Le SILoir et le CPIE continuent de travailler de concert au niveau local avec les Directions Départementales des Territoires de Maine-et-Loire et de Sarthe.

Natura 2000 en chiffres



Un site de **4018 hectares**

60% de la surface du site est **en milieu agricole**



4 habitats naturels prioritaires à l'échelle européenne, dits « d'intérêt communautaire », présents en vallée du Loir : tourbières, marais, pelouses sèches, prairies « maigres »



Une grande diversité d'espèces d'intérêt communautaire :

Amphibiens (Triton crêté...), Chauves souris (Grand Rhinolophe...), Libellules (Gomphé de Graslin...), flore (Spiranthe d'été)



1 structure porteuse : Syndicat Intercommunal du Loir

1 structure animatrice : CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir (1/2 ETP)



Des aides financières pour des outils contractuels Natura 2000 depuis 2009 :

574 580 € dédiés aux Mesures Agro-environnementales territoriales (MAEt)

343 794 € dédiés aux Contrats Natura 2000

7 Chartes signées (Collectivités, associations et propriétaires privés)

La connaissance scientifique sur le site

La connaissance scientifique a également été enrichie à la faveur du programme annuel de suivis écologiques et d'études spécifiques menées par le CPIE : focus sur trois projets scientifiques.

Les insectes sapro-xylophages

Grand Capricorne - Bazouges



Depuis 2009, 219 arbres têtards ont été expertisés afin de rechercher plusieurs espèces d'insectes sapro-xylophages (larves qui se nourrissent du bois en décomposition). Il s'agit de rechercher dans le terreau des arbres à cavité les indices de présence de Pique-prune (larves, coques nymphales, féces) ainsi que les trous d'émergence et galeries larvaires sur les troncs pour le Grand Capricorne du chêne et le Lucane cerf-volant. 12 nouveaux arbres avec des indices de présence d'une ou plusieurs de ces espèces ont été mis en évidence.

Les suivis hivernaux des chauves-souris

Chaque hiver, 4 réseaux de cavités connus pour l'hivernage des chauves-souris sont suivis dans le périmètre du site Natura 2000 de la vallée du Loir. Elles se situent sur les communes de Luché-Pringé et Aubigné-Racan. En 5 ans, les effectifs ont doublé, atteignant une population hivernante de 1668 individus, soit 20% des effectifs sarthois. Cette augmentation conséquente est à imputer aux Rhinolophes (grands et petits) trouvant des conditions d'hivernage optimales sur un des sites de Luché-Pringé. Par ailleurs, ce site fait l'objet d'une demande de classement en APPB (arrêté préfectoral de protection de biotope) pour ainsi compléter l'outil contractuel Natura 2000 par une protection réglementaire plus forte pour ce site d'hivernage.



Petit Rhinolophe - crédit photo Olivier Vannucci

Etude de la Loutre sur le Loir



Loutre d'Europe (Wikipedia Commons / CC-by-sa)

Une étude spécifique a été réalisée en 2015 afin de compléter la répartition de la Loutre sur une partie du Loir et de ses affluents. Les données collectées vont compléter le Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) dans la région. Un diagnostic des ouvrages d'art hydrauliques sous route a également permis de mettre en lumière les sites à risque de collision, frein à la dispersion du mustélidé. La meilleure action pour assurer sa protection est d'en faire un emblème des milieux humides pour sensibiliser le public, les aménageurs et les gestionnaires du territoire.



Retour d'expérience d'un contrat Natura 2000

La Fédération de la Sarthe pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDPPMA72) s'est toujours investie dans le cadre de Natura 2000 et particulièrement sur le site de la vallée du Loir (membre du COPIL, partenaire technique lors de la création du DOCOB, etc.). Les signatures de la charte et d'un contrat constituaient donc une suite naturelle et logique de son engagement dans la mesure où elle est propriétaire de parcelles à Bazouges-sur-le-Loir, identifiées comme abritant des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. L'objectif visé : préserver une prairie humide, une prairie maigre de fauche et des haies à arbres têtards, 3 habitats autrefois abondants dans la vallée du Loir, mais en régression aujourd'hui.

Si la Fédération a toujours essayé de remplir cet objectif au lieu-dit du « Creux », Natura 2000 lui a permis de mettre en œuvre un programme de travaux plus complet, adapté et surtout avec une vision de gestion sur le long terme. Les actions engagées depuis 2012 ont ainsi permis de conforter et d'améliorer les pratiques de fauche sur les prairies (fauche tardive et différenciée selon le type de prairie), d'entretenir les haies tout en initiant la création de nouveaux arbres têtards.

Par ailleurs, les travaux engagés dans le cadre du contrat Natura 2000 ont aussi été l'occasion de partenariats fructueux avec des structures locales comme l'Association pour l'Insertion Sociale et Professionnelle (AISP) de la Flèche ou avec une classe du Bac Pro du CFA « Aménagement paysagers » de Rouillon. La notion de développement durable prend ici tout son sens.

Un nouveau contrat devrait prendre le relais et permettre de consolider le travail réalisé jusqu'ici...

C. LOMBARDOT
technicien FDPPMA72



Lézard vert - espèce du site de Bazouges



Crapaud calamite - espèce emblématique des zones sableuses



Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

Le CPIE anime le dispositif des mesures agro-environnementales (MAE) depuis 2009. Ainsi, pendant la précédente programmation budgétaire européenne, une trentaine d'exploitations agricoles ont pu bénéficier de ces mesures en faveur du maintien de la biodiversité agricole en vallée du Loir (retard de fauche, réduction de la fertilisation, entretien des mares ou encore des arbres têtards,...).

Anciennement restreintes aux territoires Natura 2000 (pour l'enjeu biodiversité), la nouvelle programmation européenne (FEADER) permet de proposer des périmètres prenant en compte les enjeux de préservation de la biodiversité à une plus large échelle (en lien avec le travail réalisé à l'échelle régionale sur la trame verte et bleue).

Ainsi, le CPIE, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Sarthe et le CIVAM 72 (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et Milieu rural en Sarthe), propose un périmètre d'environ 50 000 hectares (contre 4 000 hectares en Natura 2000 Vallée du Loir). On y retrouve les classiques MAE à la parcelle (réduction du chargement, maintien de la diversité floristique), mais la nouveauté réside dans des mesures sur l'ensemble de l'exploitation. Les agricultures pourront donc bénéficier de la mesure SPE (Système polyculture élevage). De plus, la contractualisation de la SPE est compatible avec des MAE linéaires (entretien des haies) ou ponctuelles (entretien des mares ou des arbres têtards).

La phase d'animation de ce nouveau dispositif débute en mars 2016. Les dossiers seront à rendre avant le 15 mai 2016.





Le rôle du CPIE

En tant que représentant de collectivités territoriales et membre du Comité de pilotage, le Syndicat intercommunal du Loir a été désigné « animateur », pour assurer les tâches afférentes à la mise en œuvre du document d'objectifs.

Cette animation a été confiée au CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir via un marché public, afin de réaliser l'ensemble des missions définies :

- la coordination pour la concertation et l'animation du DOCOB et de la vie du site en général tant administrative que technique, scientifique, financière et partenariale,
- la mise en œuvre de la contractualisation (contrats Natura 2000, MAEC, Charte Natura 2000) et d'émergence de nouveaux contrats, de préparation du projet agro-environnemental et climatique (PAEC) et d'identification des besoins en matière de diagnostic écologique préalable,
- une mission de recherche de maîtres d'ouvrage et de financements nécessaires aux études complémentaires non financées dans le cadre du DOCOB,
- la communication, la sensibilisation et l'information des acteurs locaux,
- une mission de veille environnementale sur les enjeux écologiques d'intérêt communautaire du site,
- l'amélioration de la connaissance du site avec la réalisation et la coordination de suivis scientifiques et écologiques,
- une contribution à l'évaluation des incidences Natura 2000 en lien avec les services de l'Etat,
- une veille quant à la cohérence des politiques publiques sur le site Natura 2000.



Sauvetage pique prune - Vaas 2011



Formation Natura 2000



Le site Natura 2000

« Vallée du Loir de Vaas à Bazouges »

**Si vous avez des questions ou souhaitez vous engager
(collectivités, agriculteurs, associations et particuliers)**

Contactez le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir
La Bruère - 72200 La Flèche
02 43 45 64 74
natura2000vl@orange.fr



VALLEES DE LA SARTHE ET DU LOIR